

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°1 DU 17 SEPTEMBRE 2014

SAISON 2014/2015

Présents :

Christian CHEBASSIER, Jean-Paul DUBIER, Amine HACHELAF, Patrick KURTZ, Philippe VENDRAMINI

Invités :

Sylvie BERNIER, Arnaud DAGORNE

Excusé :

Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO

Début de la réunion : 12h30.

Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Examen des comptes généraux
- Révision du budget 2014
- Questions diverses

EXAMEN DES COMPTES GENERAUX

Il faut noter que les documents comptables concernant des événements achevés ne sont pas encore tous parvenus, ou pas encore pris en compte ou traités, ce qui ne permet pas de présenter des bilans définitifs sur les différentes organisations. Ces bilans, à part des exceptions non primordiales, permettent de connaître un résultat très proche de la réalité.

Cependant en nous appuyant sur l'arrêté des comptes au 30 Juin, sur le grand livre au 31 Août et sur les dernières balances comptables, nous avons pu passer en revue l'ensemble des comptes.

- Ressources

Les observations faites lors de notre réunion de fin Juin se confirment :

La baisse des ressources concernant la subvention ministérielle et le nombre de nos adhérents est confirmée.

Dans la période actuelle de coupes budgétaires sur les aides d'Etat, cette tendance devrait malheureusement se poursuivre.

Il convient donc de trouver des financements extérieurs.

Rien de neuf cependant concernant les parrainages financiers en régression eux aussi. La CCF espère que les bons résultats de l'équipe masculine porteront toutefois leurs effets sur la prochaine saison.

Pour ce qui est des effectifs de nos adhérents, la tendance est plutôt à la stagnation, voire à une légère baisse malgré les actions menées.

Dans l'immédiat, l'horizon n'est guère encourageant.

- Dépenses

Côté charges, l'augmentation massive est en grande partie liée au secteur organisations, et à un calendrier sportif chargé.

Il semblerait que les désignations tardives n'ont en effet pas permis de confier certaines manifestations à d'autres prestataires et sont donc restées à la charge de la Fédération. Toutes ces organisations, ou presque, présentent des déficits.

Dans la mesure du possible, il faudrait plutôt favoriser les organisations locales en les rendant rentables pour chacun, s'appuyer plus sur le bénévolat et anticiper pour baisser les coûts. Cependant la Fédération n'est pas toujours maître des désignations, et donc des calendriers.

Force est aussi de constater que, même pour des organisations régulières et prévues de longue date comme les coupes, les résultats sont déficitaires.

Le public, malgré une réussite sur la vente de billets, ne peut à lui seul financer l'événement vu les limitations imposées par la taille et la sécurité de la salle (Coubertin par exemple), et le coût très important de la communication.

Comme pour les organisations, le calendrier sportif très chargé cette année a vu une augmentation des dépenses conséquente. Cela concerne essentiellement des prestations extérieures, des honoraires, des déplacements et de l'hébergement.

Ces charges sont incompressibles puisque déjà engagées pour la plupart.

La masse salariale pour cette année sera conforme au budget. Cependant la masse salariale concernant le personnel administratif sera en augmentation en 2015.

En l'état, nous pouvons toutefois espérer, hors organisations, dégager un résultat d'exploitation équivalent à l'an passé.

SUIVI BUDGET 2014

Les comptes ayant été examinés en détail, un nouveau correctif budgétaire doit être présenté par le Trésorier Général au Conseil d'Administration afin de tenir compte de la réalité des chiffres puisque à ce stade, l'essentiel des dépenses liées aux événements sportifs est engagé.

QUESTIONS DIVERSES

La période de reprise des championnats en Septembre/Octobre pose de nombreux problèmes d'engorgement au service comptable, surtout en cette année de généralisation du paiement direct :

Afflux massif de règlements divers à enregistrer, facturer, pointer et rapprocher, joint à la validation des licences correspondantes et à l'arrêt des comptes au 30 Septembre. Le service est mobilisé totalement à cet effet. En sera-t-il de même la saison prochaine ? Cela est à craindre.

Nous avons noté qu'il existait de nombreux libellés disparates sur certaines notes de frais, et trop de comptes satellitaires. Le circuit de validation doit être revu.

Deux nouveaux plans comptables plus homogènes doivent être effectifs au 1^{er} Janvier 2015 pour faciliter la saisie et la lecture des écritures.

Il semblerait que de nombreuses facturations de services proposés par des Comités Départementaux notamment, ne sont pas effectuées sur la saison sportive, mais ultérieurement, plusieurs mois après la période de ré-affiliation et d'engagements. Cela se fait en contradiction de nos règlements et rend impossible leur stricte application.

La CCF préconise que la recommandation suivante soit envoyée à toutes les instances décentralisées de la FFVB :

« Afin d'éviter tout litige ou contestation ultérieurs et pour respecter les règlements votés concernant les droits de vote, ou la validité des engagements dans nos différents championnats, nous rappelons qu'il est indispensable que toutes les prestations soient facturées conformément à nos textes, sur l'exercice en cours. Nous recommandons même de procéder à la facturation, au fur et à mesure des prestations. »

Fin de la réunion à 17h30.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF